Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Frédéric Chopin - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Frédéric Chopin - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (21161)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Frédéric Chopin - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (21161)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	237	123	81	25

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Frédéric Chopin - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (21161)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	190	102	63	20	80 %
			Masculin	47	21	18	5	20 %
			Total	**237**	**123**	**81**	**25**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Frédéric Chopin - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (21161)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	41	7	3	0	0 %
				AB	78	36	20	4	16,7 %
				B	59	44	32	14	58,3 %
				TB	20	18	15	6	25 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	**201**	**108**	**73**	**24**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	6	2	2	0	
				AB	4	2	0	0	
				B	7	6	2	0	
				TB	3	2	2	0	
				Total	**20**	**12**	**6**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	4	2	1	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	**10**	**2**	**1**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	1	1	1	100 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	**4**	**1**	**1**	**1**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	**2**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Frédéric Chopin - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (21161)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	206	117	78	23	92 %
			En réorientation	14	4	1	0	0 %
			Non scolarisés	10	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	1	1	1	4 %
			Autres	2	1	1	1	4 %
			Total	**237**	**123**	**81**	**25**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Frédéric Chopin - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (21161)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Arts Plastiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	31	20	13	4
			Autres doublettes	166	87	59	20
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée Frédéric Chopin - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (21161)	Jury par défaut	Arts Plastiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15,7 %	18,7 %	18,1 %	16,7 %
		Autres doublettes	84,3 %	81,3 %	81,9 %	83,3 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	parcours global du candidat	Notes de francais, d'histoire geographie, d'anglais et de philosophie, le cas échéant d'arts plastiques ou arts appliques	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences et connaissances culturelles, littéraires et artistiques	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, Champs « Méthode de travail » et "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Essentiel
	compétences plasticiennes	dossier artistique de productions plastiques personnelles, entretien oral (lorsqu'il peut avoir lieu)	Essentiel
	compétences en matière de communication	présentation du dossier, lettre de motivation	Important
Savoir-être	capacité à développer un projet et un travail en autonomie	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, Champs « Capacité à s’ investir » et "Autonomie" de la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	sensibilisation et information sur la poursuite d'études supérieures en art	lettre de motivation, entretien oral (lorsqu'il peut avoir lieu)	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	activités hors cadre scolaire en lien avec la formation	Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir, Onglet "Activités et centres d'interet"	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les absences injustifiées et les problèmes de comportement font partie des critères éliminatoires.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation et le dossier artistique sont deux éléments déterminants du dossier Parcoursup. Quelques conseils :
- La lettre de motivation : elle doit rendre compte de votre intérêt passionné pour la pratique plastique ainsi que pour d'autres pratiques artistiques ou non-artistiques, de l'univers culturel -au sens large- qui vous anime (expositions appréciées, artistes préférés aussi bien en arts plastiques que dans d'autres domaines artistiques, musique, cinéma, théâtre, danse). Elle doit également présenter votre projet d'orientation ou le domaine artistique dans lequel vous aimeriez vous professionnaliser.
- Le dossier artistique de productions plastiques personnelles : Les candidats veilleront à intégrer dans leur dossier des productions réalisées avec des techniques diversifiées (dessin, peinture, collage, photo, vidéo, pratiques infographiques, animation, son, etc.), notamment en lien avec leur projet d'orientation s'il est déjà défini.

Signature :
Nicolas FERRARO,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Frédéric Chopin